



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/9/15
12 février 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Neuvième réunion

Bonn, 19-30 mai 2008

Point 3.7 de l'ordre du jour provisoire*

PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Facteurs à prendre en considération dans l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

Note du Secrétaire exécutif

I. INTRODUCTION

1. À sa deuxième réunion, le groupe de travail à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (9-13 juillet 2007) a passé en revue un projet de portée et format, de plan de travail, de stratégie de communication et de plan financier en vue de l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique que contiennent les documents UNEP/CBD/WG-RI/2/6 et UNEP/CBD/WG-RI/2/INF/13 et il a prié le Secrétaire exécutif de réviser ces éléments à la lumière des opinions exprimées à la réunion ainsi que des observations faites par les correspondants nationaux, le Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et par d'autres organisations et spécialistes, et de soumettre une proposition révisée pour examen de la Conférence des Parties à sa neuvième réunion.

2. Conformément à cette requête, le Secrétaire exécutif a, dans la notification 2007-093 datée du 20 juillet 2007, invité les Parties à faire part de leurs opinions additionnelles. Au 9 novembre 2007, quatre Parties (Colombie, Communauté européenne, Japon et Mexique) lui avaient répondu. Dans la mise au point du projet révisé, le Secrétaire exécutif a également pris en compte les opinions des membres du groupe consultatif chargé de l'élaboration des Perspectives mondiales de la diversité biologique (troisième édition) ainsi que du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (28-29 janvier 2008).

3. La section II du présent document contient un projet de décision pour examen par la Conférence des Parties. La section III donne des informations sur la portée et le format du document troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et la Section IV propose un plan de travail

* UNEP/CBD/COP/9/1.

/...

Afin de réduire au maximum les impacts sur l'environnement des processus du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans effet sur le climat, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres copies à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

et un calendrier, y compris des dates butoirs. La section V renferme des éléments pour une stratégie de communication tandis que la section VI comporte des informations sur les besoins budgétaires. Enfin, la section VII fournit des éléments relatifs à la formation d'un groupe consultatif pour les Perspectives mondiales de la diversité biologique dont les objectifs de travail de ce groupe. On trouvera à l'annexe I les éléments de l'ébauche des Perspectives mondiales et à l'annexe II les besoins de financement.

II. PROJET DE DÉCISION

4. La Conférence des Parties souhaitera peut-être adopter une décision selon les grandes lignes suivantes :

a) *prend note* de la portée et du format, du plan de travail, de la stratégie de communication et du plan financier révisés pour l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et *prie* le Secrétaire exécutif de poursuivre les travaux sur la base de ce plan;

b) *prie* le Secrétaire exécutif de transmettre aux organisations membres du partenariat sur les indicateurs de la diversité biologique le calendrier de préparation des divers produits de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et *invite* ces organisations à mettre à disposition les informations scientifiques les plus récentes et ce, en application du plan de production que contient la section IV de la présente note;

c) *Accueille avec appréciation* les contributions financières de l'Allemagne et du Japon pour les premières phases d'élaboration des Perspectives mondiales de la diversité biologique;

d) [paragraphe 3 de la recommandation II/4 du groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention à sa deuxième réunion] *prie* le Fonds pour l'environnement mondial, *prie instamment* les Parties et *invite* les autres gouvernements et les bailleurs de fonds à faire des contributions financières ponctuelles en vue de la préparation et de la production de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de produits auxiliaires, de toute la série d'indicateurs provisoires de 2010, par l'intermédiaire du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique, conformément au plan de travail et au plan financier pour la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et à la stratégie de communication, la portée et le format de la troisième édition de ces Perspectives. Ces fonds doivent être apportés dans les meilleurs délais possibles afin que les Perspectives mondiales de la diversité biologique puissent être mises au point avant la dixième réunion de la Conférence des Parties, dans toutes les langues des Nations Unies, et, si possible, une version préliminaire présentée pour examen à la quatorzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

/...

III. PORTÉE ET FORMAT DE LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

A. Portée et format de la troisième édition des Perspectives

5. Proclamée Année internationale de la diversité biologique, l'année 2010 marquera d'un jalon nouveau la vie de la Convention. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera un outil important pour mettre divers publics au courant de l'état de la diversité biologique et des agents moteurs de son appauvrissement tout comme des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique. Grâce à une gamme de produits, les Perspectives mondiales de la diversité biologique seront un outil de communication important qui devrait pour beaucoup contribuer à une plus grande sensibilisation à l'importance de la diversité biologique pour l'humanité par le biais de la fourniture de biens et services écosystémiques divers et à l'impact de différentes actions humaines sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

6. Plus que les deux précédentes, la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique s'inspirera des informations que contiennent les rapports nationaux et les informations supplémentaires fournies par les Parties. Elle comportera une section de taille sur les tendances de la diversité biologique, qui sera établie en collaboration avec les organisations internationales concernées. Elle devrait également mettre à profit les informations pertinentes issues de plusieurs évaluations dont, lorsqu'elles sont disponibles, les mises à jour des données et informations émanant de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, la quatrième édition de l'Avenir pour l'environnement mondial : l'environnement au service du développement, le Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010, que coordonne le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-CMSC), les informations scientifiques collégiales additionnelles et d'autres sources concernées s'il y a lieu.

7. La troisième édition contiendra des informations sur :

a) l'état et les tendances de la diversité biologique, y compris les agents moteurs de son appauvrissement et les impacts sur les écosystèmes et le bien-être de l'humanité, ainsi qu'une évaluation des progrès accomplis au niveau mondial et, si possible, au niveau régional, dans le cadre de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique, le tout complété par des scénarios fondés sur des exemples pertinents et des études de cas issues d'informations contenues dans les quatrièmes rapports nationaux et d'autres sources;

b) l'évolution à l'échelle mondiale et régionale de la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique reposant notamment sur un examen de la mise en œuvre du Plan stratégique;

c) l'exécution du programme consacré à la diversité biologique dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et, en règle plus générale, des progrès accomplis au titre de l'intégration de la diversité biologique dans l'agenda pour le développement;

d) les mesures prises pour réduire sensiblement le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique, y compris les éléments à prendre en considération dans la mise en place d'un cadre permettant de fixer des buts pour l'application de la Convention au-delà de 2010, compte tenu des informations antérieures.

8. On trouvera à l'annexe I ci-dessous les éléments d'une ébauche.

9. La priorité sera certes accordée aux analyses mondiales et, lorsqu'elles sont disponibles et selon que de besoin, aux analyses régionales mais les tendances générales et les mesures recommandées seront illustrées par des exemples issus de rapports nationaux, d'évaluations nationales et inframondiales ainsi que de scénarios d'intervention à vocation régionale et d'autres sources pertinentes.

10. Le principal produit d'information de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique doit rester une monographie d'une taille comparable à celle de la deuxième édition contenant des données et des études de cas détaillées sur le contenu décrit ci-dessus. Des séries de données, une méthodologie analytique, une évaluation de la qualité des données et une description du degré de certitude ou d'incertitude utilisées pour la production de cette monographie seront mises à disposition par le truchement notamment du mécanisme du Centre d'échange de la Convention.

B. *Produits supplémentaires*

11. Outre ce produit central, un certain nombre de produits satellites seront également créés pour transmettre les messages dans un format qui convient à chacun de plusieurs groupes cibles dont les suivants :

- a) le secteur privé, la priorité étant accordée à d'importantes branches d'activité économique que la Convention considère comme essentielles pour l'intégration des préoccupations en matière de diversité biologique, y compris en particulier l'agriculture, l'énergie, la sylviculture, les industries extractives, le commerce, l'infrastructure et l'aide au développement;
- b) les éducateurs, du primaire et du secondaire d'abord, au moyen de la création d'une pochette de l'enseignant et de versions du document qui conviennent à sa présentation aux enfants du primaire et du secondaire, puis les éducateurs universitaires au moyen de matériels de promotion sur le rôle joué par la science dans la politique relative à la diversité biologique;
- c) les milieux scientifiques, y compris les jeunes chercheurs;
- d) les communautés autochtones et locales;
- e) les décideurs de l'Etat et des entreprises, la priorité étant accordée à d'importantes branches d'activité économique que la Convention considère comme essentielles pour l'intégration des préoccupations en matière de diversité biologique; et
- f) les parlementaires et les collectivités locales.

12. L'élaboration d'une gamme de produits d'information qui présentent les données issues des Perspectives recevra également toute l'attention qu'elle mérite. Au nombre de ces produits pourraient figurer les suivants :

- a) un résumé à l'intention des décideurs;
- b) des messages et des histoires clés qui étayent ces messages aux fins de leur utilisation par divers médias. Les histoires doivent normalement provenir de rapports nationaux et être accessibles par sujet et par pays afin d'en accroître la pertinence pour et l'intérêt par les médias nationaux;
- c) un portail de données fondé sur la Toile où il est possible de télécharger des séries de données. Formats et normes communs doivent régir la présentation de ces données;
- d) des podcasts aux fins de leur utilisation à des lancements et avec les médias;
- e) des exposés en power point;

- f) une vidéo promotionnelle et des nouvelles sur vidéo, qui devraient inclure des images se prêtant à leur utilisation par les organismes de diffusion;
- g) des figures, des graphiques et des fiches d'information dans différents formats, principalement électroniques;
- h) des photographies libres de redevances;
- i) des affiches et des panneaux d'exposition qui illustrent les principaux messages des Perspectives et se prêtant à leur utilisation à de grandes réunions internationales;
- j) des brochures et des feuilles volantes.

IV. PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER DE PRÉPARATION DE LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE)

13. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, y compris ses divers produits et les analyses sous-jacentes, offrira une base de discussion d'un futur plan stratégique et d'objectifs pertinents en matière de diversité biologique. En conséquence, les dates limites ci-après sont envisagées pour les produits de ces Perspectives :

<i>Produit</i>	<i>Date limite</i>
Projet d'ébauche	Décembre 2007
Premier projet des chapitres	Mars 2009
Examen des chapitres	Juillet 2009
Deuxième projet des chapitres	Décembre 2009
Révision des chapitres, préparation des graphiques	Janvier 2010
Traduction/adaptation du texte	Avril 2010
Lancement de divers produits troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique	Diverses activités en 2010

14. Le tableau 1 ci-dessous donne le calendrier des activités de préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Il sied de noter cependant que ce calendrier peut devoir faire l'objet de modifications. Il est par conséquent nécessaire de faire montre d'une certaine souplesse.

Tableau 1. Calendrier des activités de préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

Date 1/	Activité	Produit escompté	Observations
Décembre 2007	Création d'un groupe consultatif et d'un groupe de travail interinstitutions, et accord sur les modalités de travail	Etablissement des modalités de travail avec tous les principaux partenaires. Mandat du groupe de travail interinstitutions. Création du Forum de discussion électronique sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Projet d'ébauche de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.	Le groupe consultatif apportera des contributions et fera part de ses réactions au projet de document de la CdP-9 sur la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et ce,

1/ Quelques dates sont provisoires.

Date 1/	Activité	Produit escompté	Observations
			par le biais du forum de discussion électronique et de téléconférences selon qu'il conviendra.
Janvier 2008	Réunion du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.	Mise au point de la stratégie de communication et des recommandations sur un partenariat éventuel aux fins de son application	Le document de la CdP-9 sur la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera achevé après la réunion du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.
Février 2008	Manifestation parallèle sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et le Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010 à la SBSTTA-13. Réunion des membres du groupe consultatif en marge de la SBSTTA-13.	Les Parties sont mises au courant du plan de production. Recommandations sur le contenu, les contribuants, le processus de collecte de données pour le scénario, les partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie de communication et la stratégie de financement.	Il est envisagé d'organiser une réunion des membres du groupe consultatif qui sont présents à la réunion de l'Organe subsidiaire.
Mai 2008	Réunion formelle du groupe consultatif à la CdP-9.	Examen par la CdP du plan de production et de l'ébauche de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Examen des éléments du CRP sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et analyse de ses incidences Recommandations sur le contenu, les contribuants, le processus de collecte de données pour le scénario, les partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie de communication et la stratégie de financement.	La réunion aura lieu le 24 ou le 25 mai, c'est-à-dire après que la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été inscrit pour la première fois à l'ordre du jour.
Janvier 2009	Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010	Résultats intérimaires fournis par les organisations chargées de piloter l'élaboration et l'application des indicateurs de 2010	Incorporation des résultats dans le projet de document
Mars 2009	Date limite de soumission du quatrième rapport national	Analyse des quatrièmes rapports nationaux et extraction de matériel pour inclusion possible dans la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique Premier projet de chapitres	L'analyse commencera dès que les quatrièmes rapports nationaux arrivent et elle sera complétée par des informations émanant des ateliers sur les stratégies et plans d'action nationaux. Il est supposé que de nombreuses Parties auront soumis leur quatrième rapport national pour cette date.
Mai 2009	SBSTTA-14	Examen du projet de troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.	
Juillet 2009	Réunion du groupe consultatif	Examen des incidences de la recommandation par la SBSTTA-14; analyse des données et des éléments disponibles du scénario; appariement avec l'ébauche de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique; identification des lacunes. Examen de chapitres	Un examen collégial de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera effectué par le truchement de divers mécanismes et il peut se prolonger d'un bout à l'autre du second semestre de 2009.

/...

Date 1/	Activité	Produit escompté	Observations
Décembre 2009	Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010	Soumission de produits collégiaux sur les indicateurs de 2010 et incorporation dans le deuxième projet de chapitres	Il se peut qu'à ce stade, quelques produits puissent ne pas être disponibles et qu'ils devront être incorporés ultérieurement.
Janvier 2010	SBSTTA-15	Lancement des principales conclusions scientifiques de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique	En fonction des dates de la réunion de la CdP-10, il est envisagé de procéder à la publication échelonnée des produits de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Le principal lancement aura lieu lors de la Journée internationale de la diversité biologique en 2010, l'intention étant de donner un coup de fouet au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le document en octobre.
Janvier 2010		Révision des chapitres; mise au point des graphiques	
Avril 2010		Versions linguistiques du document	
Mai 2010	Journée internationale de la diversité biologique 2010	Lancement et distribution de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique , du Résumé à l'intention des décideurs, et des produits auxiliaires , dans toutes les langues, en application de la stratégie de communication; lancements à l'échelle régionale	En fonction des dates de la réunion de la CdP-10, il est envisagé de procéder à la publication échelonnée des produits de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Le principal lancement aura lieu lors de la Journée internationale de la diversité biologique en 2010, l'intention étant de donner un coup de fouet au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le document en octobre.
Octobre 2010	Assemblée générale des Nations Unies et segment spécial à haut niveau sur la diversité biologique	Déclaration de politique générale du segment à haut niveau, liée aux conclusions de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de l'exposition à New York sur ces Perspectives.	
Novembre 2010	CdP-10	Réunion au segment à haut niveau, où rapport sera fait sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et l'Assemblée générale des Nations Unies et où seront arrêtés des engagements pour la période post-2010.	

15. D'un bout à l'autre du projet, il sera essentiel que le Secrétariat de la CDB ait à sa disposition suffisamment de temps et de moyens pour coordonner la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et pour s'assurer qu'une attention immédiate soit accordée à l'atténuation des risques associés aux modifications dont pourrait faire l'objet le calendrier des activités, aux pénuries de fonds temporaires, aux retards dans la disponibilité des informations pertinentes et autres imprévus.

16. Il sera également important de ne pas perdre de vue dès le début de cette initiative les multiples publics ciblés, les produits appropriés et les médias à utiliser. La prompte mise au point d'une stratégie de communication facilitera l'allocation de matériel à des produits finals adéquats dès qu'il aura été rassemblé et compilé.

V. ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION POUR LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

A. Historique

17. La deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, publiée qu'elle a été à la huitième réunion de la Conférence des Parties, en 2006, offrait une vue concise de la série d'indicateurs pour l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique ainsi que des politiques nécessaires pour la réaliser. Il ressort d'une évaluation des leçons tirées de la préparation de cette deuxième édition (UNEP/CBD/SBSTTA/12/5-UNEP/CBD/WG-RI/2/6) qu'une stratégie de communication cohérente accentuerait vraisemblablement l'impact de la prochaine édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

18. C'est pourquoi une stratégie de communication pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été formulée à la demande des Parties, du Comité consultatif

informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et du groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Cette stratégie demeurera à l'étude tout au long du processus de préparation de la troisième édition afin de s'assurer qu'elle est pleinement conforme à l'état d'avancement du projet et aux ressources disponibles. Le projet de stratégie est présenté sous la forme d'un document d'information (UNEP/CBD/COP/9/INF/18). On en trouvera ci-dessous une synthèse.

B. Buts et objectifs de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

19. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera lancée en 2010, année qui a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies 'Année internationale de la diversité biologique'. Cette Année internationale sera axée sur l'importance que revêt la diversité biologique pour le bien-être de l'humanité et elle fera partie de succès remportés dans le cadre de la réalisation de l'objectif de 2010. La publication de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique constituera un élément central de la stratégie de communications pour l'année, en fournissant les principaux messages. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique montrera, à l'aide d'études de cas et de données issues du cadre des indicateurs, la mesure dans laquelle l'objectif de 2010 a été atteint dans les régions et les écosystèmes. Elle indiquera par conséquent aux Parties qu'elles pourraient devoir agir pour réaliser les objectifs de la Convention durant la période post-2010. On trouvera ci-après quelques-uns des buts qui ont été fixés pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique :

- a) mettre en relief l'importance que revêt la diversité biologique pour le bien-être de l'humanité et celle de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
- b) analyser les progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique et signaler les lacunes en matière de connaissances et/ou de données;
- c) démontrer à l'aide d'exemples concrets, d'études de cas et d'indicateurs que des succès ont déjà été remportés dans la réalisation de l'objectif de 2010 au niveau des régions comme des écosystèmes;
- d) renforcer le soutien en faveur du cadre plus élaboré d'indicateurs et le faire mieux connaître, cadre qui est l'assise aussi bien de l'analyse des tendances au niveau mondial que de l'analyse et de l'action aux niveaux régional et national;
- e) faire valoir ce qui est nécessaire pour préserver les succès remportés à ce jour au titre de la réalisation de l'objectif de 2010 et renforcer le soutien requis pour les protéger en vue d'asseoir la base nécessaire à la reconnaissance par la communauté internationale des facteurs extérieurs à la Convention sur lesquels reposera le succès continu des efforts déployés pour réaliser cet objectif;
- f) obtenir des Parties qu'elles s'engagent à utiliser les outils relevant de la Convention pour édifier et appliquer un éventuel cadre post-2010, y compris une nouvelle mise en valeur de l'approche par écosystème et d'autres programmes de gestion intégrée.

C. Messages clés

20. Les messages clés de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique refléteront les buts et objectifs de la Convention ainsi que son objectif à l'horizon 2010, et ils deviendront les messages clés de l'Année internationale de la diversité biologique. Ils seront étayés par voie de référence aux données qui contiennent les indicateurs et les études de cas. Il ne sera possible d'en étoffer le contenu spécifique qu'une fois élaborée plus en détail la stratégie de l'Année internationale et qu'un fois reçue l'approbation du groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention, de la Conférence des Parties et d'autres organes de la Convention.

21. Compte tenu de la nécessité de communiquer ces messages clés à divers publics, l'équipe chargée de rédiger la publication comprendra des experts scientifiques et des spécialistes du journalisme de politique générale. Pour s'assurer que les versions dans les autres langues de l'ONU transmettent réellement ces messages, il ne fait pas qu'elles soient de simples traductions de la version anglaise. C'est pourquoi il sera procédé à l'embauche de rédacteurs dans les autres langues qui sont capables de bien adapter le texte.

D. *Publics clés*

1. *Le grand public*

22. Il est prévu que le grand public deviendra le pôle de l'appui politique nécessaire à l'application de la Convention au niveau des pays et qu'il prendra par ailleurs les mesures individuelles requises pour réaliser l'objectif de 2010. Le grand public est à la fois un public mondial, régional et local. À cet égard, la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique doit offrir un message planétaire sur l'appauvrissement de la diversité biologique et sur les mesures à prendre pour continuer de réaliser l'objectif de 2010 mais elle doit l'expliquer en racontant des histoires régionales et locales passionnantes.

2. *Parties à la Convention sur la diversité biologique*

23. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique fournira aux Parties des informations à l'appui de l'élaboration de stratégies coordonnées en vue de l'application de la Convention au niveau national. Les ministères et organismes concernés devraient pouvoir tirer parti de cette troisième édition pour les aider à formuler et appliquer une stratégie et des plans d'action nationaux cohérents et globaux de même qu'à en communiquer leur importance à un vaste public. C'est pourquoi la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique contiendra des messages qui font la promotion de la Convention auprès de quelques-uns des ministères, départements, organismes et autres organes qui ne s'occupent pas encore des questions relatives à la diversité biologique.

3. *Organisations internationales*

24. Pour continuer de réduire l'appauvrissement de la diversité biologique, il faut s'appuyer sur une stratégie globale qui requiert des organisations internationales qu'elles participent à la communication de l'objectif de 2010 et aux outils nécessaires à sa réalisation. L'accent sera mis sur les complémentarités entre l'objectif de 2010 et les buts que se sont fixés les autres organisations.

4. *Secteur des entreprises*

25. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique mettra à profit les travaux existants de la Convention sur le secteur des entreprises et la diversité biologique et elle donnera des exemples d'entreprises dont les actions contribuent déjà à la réalisation de l'objectif de 2010. L'accent devrait être mis sur la commercialisation du cas d'entreprise pour la diversité biologique à d'autres entreprises qui ne l'ont pas encore épousé.

5. *Organisations de la société civile*

26. La société civile est représentée par de nombreux groupes différents dont des organisations non gouvernementales (ONG) issues de divers secteurs et des communautés autochtones et locales. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique fournira des messages que les organisations de la société civile et les représentants des communautés autochtones et locales peuvent utiliser pour encourager la participation et la mobilisation des citoyens. Elle fournira par ailleurs des

outils qui permettront à ces organisations de suivre de nouvelles orientations en matière de gestion de la diversité biologique.

6. Milieux scientifiques

27. L'acceptation et l'impact de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique seront, dans une certaine mesure, un produit de sa crédibilité scientifique. A cette fin, cette troisième édition soulignera que les savoirs scientifiques utilisés pour sa préparation sont collégiaux et qu'ils font partie d'une série de données universelle. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait susciter un dialogue entre les scientifiques sur les emplois des séries de données et mettre en relief les besoins en matière de recherche scientifique et d'interface de politique pour les questions touchant au bien-être de l'humanité et au rôle que joue la diversité biologique dans la soutien des services écosystémiques. Les jeunes scientifiques devraient eux aussi pouvoir identifier les principales orientations des travaux de recherche futures à l'appui des objectifs des Perspectives.

7. Éducateurs

28. Pour bien communiquer avec la prochaine génération de citoyens, de scientifiques et de décideurs, il faut mobiliser les éducateurs. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique fournira des matériaux que peuvent utiliser aussi bien les éducateurs du primaire et du secondaire que les professeurs d'université.

E. Mécanismes

29. Les mécanismes décrits ci-dessous représentent les produits et voies qui permettent de communiquer avec tous les groupes cibles susmentionnés. Dans tous les cas, la stratégie devra veiller à ce que soient prises en compte les différences régionales.

1. Lancements du rapport

30. La tenue de manifestations entourées de beaucoup de publicité à l'occasion de la publication du rapport lui donnera la crédibilité et l'importance qu'il mérite. Tous les lancements devraient être associés aux activités organisées pour l'Année internationale de la diversité biologique. Les conclusions scientifiques devraient être mises, en début d'année, à la disposition de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Le principal lancement, qui sera centré sur les incidences économiques et les répercussions de politique générale de ces conclusions, devrait avoir lieu en mai, le jour où sera célébrée la Journée internationale de la diversité biologique, avec pour thème la diversité biologique au service du développement, et il devrait s'accompagner de lancements aux niveaux régional et national. Tous les bureaux régionaux du PNUE devraient également participer aux lancements régionaux. Les partenaires scientifiques devraient également participer aux lancements du rapport. Ces premiers lancements fourniront la cadre à des débats de haut niveau sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique au segment à haut niveau de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la Journée internationale de la diversité biologique ainsi qu'au segment de haut niveau de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention.

2. Publication et distribution de matériaux d'information

31. Le rapport lui-même et ses produits supplémentaires (on en trouvera une liste à la section III B ci-dessus) sont le principal produit concret du projet. C'est pourquoi il faut accorder une attention considérable à leur conception, présentation et distribution. Le nombre d'exemplaires pourrait se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers une fois que toutes les versions linguistiques sont prises en considération. Compte tenu des coûts élevés de la distribution de masse, tant sur le plan monétaire que sur celui des

/...

empreintes carbone et écologiques, la stratégie de publication et de distribution devrait inclure les éléments suivants :

- a) partenariat avec une ou plusieurs maisons d'édition pour faciliter la distribution à un vaste public, étant entendu que le contenu de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique doit être librement disponible sous la forme d'une publication en libre accès;
- b) impression et distribution dans toute la mesure du possible aux niveaux régional et local;
- c) distribution électronique dans un format PDF et dans d'autres formats accessibles.

3. Site Internet

32. À l'appui des principes susmentionnés, une section spéciale de la Convention devrait être créée où tous les matériels et toutes les données relatifs à la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sont disponibles, utilisant pour ce faire des normes et formats communs. Le site Internet utilisera une panoplie d'outils de syndication pour faire en sorte que les partenaires et les médias puissent facilement partager l'information.

4. Réunions et conférences

33. Les manifestations internationales offrent la possibilité de procéder à des "mini-lancements" du rapport. À ces manifestations, la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait être présentée lors d'activités parallèles, à des conférences de presse et d'autres forums réservés aux médias tandis qu'un kiosque devrait être mis en place où seront distribuées des copies du rapport. Les réunions concernées devraient être identifiées très à l'avance et elles pourraient inclure les suivantes:

- a) *Réunions de la CDB.* La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait être l'objet de manifestations parallèles aux réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, du groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention et d'autres importants groupes de travail pendant un an maximum après le lancement du principal rapport;
- b) *Réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies.* La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera un document clé des débats au segment à haut niveau de l'Assemblée générale en 2010 consacrée à l'Année internationale de la diversité biologique;
- c) *Réunions d'autres institutions.* Au nombre des événements possibles figurent les réunions les plus entourées de publicité qui se tiennent sous l'égide des Nations Unies et de ses programmes et organismes concernés ainsi que les traités mondiaux comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), la Convention de Ramsar ainsi que d'autres organisations telles que l'IUCN;
- d) *Autres conférences publiques et foires commerciales.* Le rapport devrait être présenté à des conférences scientifiques, à des conférences de journalisme scientifique, à des conférences sur l'environnement et autres événements pertinents. La mobilisation de partenaires commerciaux à l'appui de cette initiative revêt une importance particulière.

5. Médias

34. Les médias seront le mécanisme de transmission du rapport à différents publics. Les médias généraux et spécialisés (commerce, énergie, agriculture, etc.) devraient y participer aux niveaux régional

et national. La présentation d'études de cas offrant un intérêt particulier pour la région géographique ou sectorielle fournira des histoires tangibles spécifiques qui peuvent être commercialisées aux différents publics. Des graphiques et divers produits multimédias devraient être mis à la disposition des médias afin de faciliter la communication des principaux messages. La coordination avec la stratégie des médias pour l'Année internationale renforcera la synergie et créera des ressources. Tous les partenariats conclus avec les médias pour l'Année internationale et la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devraient être harmonisés. Les catégories ci-après de médias devraient être ciblées :

- a) *Médias imprimés.* Le but sera de générer une couverture éditoriale le jour du principal lancement de la publication et de continuer à le faire pendant les mois qui suivent en la centrant sur les principaux messages et les études de cas qui les illustrent. Des éditoriaux (tribune libre), écrits par le Secrétaire exécutif et quelques-uns des principaux contribuants, devraient également paraître lors de la parution du rapport;
- b) *Médias de diffusion.* Une vidéo d'actualités devrait être disponible dans les formats diffusion et Internet, et dans de multiples langues. Les partenariats portant sur des documentaires devraient être encouragés, par le biais d'accords passés directement avec les diffuseurs ainsi qu'avec les festivals cinématographiques;
- c) *"Nouveaux médias".* Les sites Internet et les weblogs (ou blogs) sont des outils importants pour construire des communautés et transmettre des informations. Le rapport doit leur être commercialisé et les informations présentées dans un format qui facilite leur affichage et les commentaires. La portée de Wikipedia devrait également être exploitée mais une équipe de rédaction devrait surveiller toutes les entrées pour en assurer l'exactitude.

6. *Le mécanisme du Centre d'échange de la Convention sur la diversité biologique*

35. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et tous ses produits devraient être mis à disposition par le truchement du mécanisme du Centre d'échange de la Convention et les mécanismes nationaux devraient être encouragés à diffuser le matériel. En particulier, les mécanismes nationaux des pays développés parties à la Convention devraient être encouragés à fournir des ressources à des fins de diffusion dans les pays en développement partenaires.

7. *Organisations partenaires*

36. Les organismes partenaires, en particulier ceux qui participent à la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, constitueront une importante voie de communication. Ce sont entre autres les suivants :

- a) *Groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.* Convoqué par le Secrétariat, il aura pour tâche d'examiner et de fournir des avis sur toutes les phases du projet (voir à la section VII ci-dessous le mandat et la composition proposés de ce groupe);
- b) *Partenaire d'édition.* Le partenaire faciliterait la distribution des produits d'information pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sur différents marchés régionaux et sectoriels, et il pourrait être invité à faire des contributions en nature à la production de quelques-uns de ces produits. Il devrait être choisi sur la base de son champ d'action dans le monde et de son expérience avec les publications scientifiques et d'intérêt général ainsi qu'avec de multiples médias;
- c) *Partenaire de visualisation des graphiques et données.* Le Secrétariat devra identifier un partenaire doté d'une longue expérience en matière de production et de communication de graphiques dans de nombreuses langues;

d) *Indicateurs/partenaires scientifiques.* Dans la plupart des cas, les organisations et les organismes qui coordonnent l'élaboration d'indicateurs sont également les organisations les meilleures pour communiquer cette information. L'expérience de ces partenaires en matière de communication de preuves scientifiques devrait être mise à profit dans la préparation des informations sur l'état et les tendances de la diversité biologique;

e) *Partenaires éducatifs.* Pour communiquer avec les systèmes et conseils scolaires et pour élaborer des documents à l'intention des enfants en âge d'aller à l'école, il faudra faire appel aux compétences de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN (CEC), et d'autres organismes;

f) *Partenaires médias.* Pour communiquer avec les publics dans les régions et les secteurs ainsi que pour coordonner la transmission des messages avec celui de l'Année internationale, un organe de coordination sera créé dont feront partie des réseaux d'experts et d'organisations des médias. Compte tenu de son vaste réseau, il est recommandé qu'y participe Com+, une alliance des communicateurs pour le développement durable.

VI. RESSOURCES NÉCESSAIRES

37. On trouvera à l'annexe II ci-dessous les ressources nécessaires pour mener à bien le projet. Le budget présenté part de l'hypothèse que les ressources disponibles à l'appui des travaux du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010 couvrent la totalité des coûts liés à la préparation des preuves scientifiques de tous les indicateurs adoptés dans le cadre mis en place pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique.

38. Le budget présenté est un budget indicatif. Il suppose qu'auront lieu deux réunions de trois jours du groupe consultatif sur la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (15 membres invités) et une réunion spécialisée du Comité consultatif informel sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public, ainsi que deux réunions de l'équipe des rédacteurs et des principaux contribuants.

39. Le projet sera coordonné par le Secrétariat de la Convention au sein duquel une équipe de travail a déjà été créée qui continuera de travailler dans le cadre du mandat des postes existants financés sur le budget de base de la Convention. Un chargé de programme serait embauché pour un total de deux ans au niveau G-7.

VII. GROUPE CONSULTATIF POUR LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

A. *Mandat du groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique*

40. Le groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique donnera, dans le cadre des orientations de caractère général que fournissent les décisions pertinentes de la Conférence des Parties et des recommandations qu'ont émises d'autres organes de la Convention, des avis au Secrétariat de la Convention sur tous les aspects de la préparation de cette publication et de ses produits connexes. Il s'efforcera :

a) d'assurer la validité scientifique et technique des produits;

b) de promouvoir le style et la présentation appropriés des produits envisagés en fonction du public cible;

c) d'encourager la participation de partenaires et réseaux concernés aux différentes phases de préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique;

d) de recommander des partenariats éventuels, y compris s'il y a lieu des partenaires commerciaux, pour la distribution de quelques produits;

41. En particulier, le groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique :

a) maintiendra à l'étude le plan de travail et la stratégie de communication d'un bout à l'autre du processus de préparation et recommandera les modifications jugées nécessaires;

b) reverra l'ébauche annotée de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique;

c) contribuera à la compilation de données et de matériels, d'études de cas et d'éléments pour le scénario;

d) émettra des recommandations sur les contribuants aux sections et chapitres du rapport, et examinera les orientations et instructions à donner aux contribuants;

e) examinera les projets de chapitres, y compris les projets de graphiques.

B. *Composition du groupe consultatif pour la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique*

42. Le groupe consultatif travaillera essentiellement à l'aide de moyens électroniques et des télécommunications. Il n'empêche que deux réunions éventuelles sont inscrites au calendrier de production qui devraient être liées à des activités pertinentes (la CdP-9 en mai 2008 par exemple).

43. Le Secrétaire exécutif a invité les anciens et actuels présidents de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques ainsi que le président de la huitième réunion de la Conférence des Parties, celui de la neuvième et celui prévu de la dixième ainsi que quelques éminents spécialistes à superviser la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

44. Des orientations plus détaillées sur des aspects spécifiques de la préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique seront fournies par un groupe de travail interinstitutions composé de représentants des entités et organisations suivantes :

- a) Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public;
- b) Projet du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010;
- c) Communautés autochtones et locales;
- d) FAO;
- e) UICN;
- f) PNUE;
- g) UNU;
- h) Banque mondiale;
- i) Institut des ressources du monde

45. Le Secrétaire exécutif a également créé avec la participation de toutes les unités concernées du Secrétariat un groupe de travail interne chargé de coordonner et de gérer tous les aspects du processus de préparation de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

/...

Annexe I

Eléments d'ébauche de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

Préface

Remerciements

Résumé

Section 1. La Convention de la vie sur Terre (10 pages)

Introduction à l'importance que revêt la diversité biologique pour le bien-être de l'humanité et à la nécessité urgente d'assurer la conservation et l'utilisation durable de cette diversité ainsi que l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages.

Section 2. Etat et tendances de la diversité biologique (30 pages)

État et tendances de la diversité biologique depuis l'adoption en 1992 de la CDB. Évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 en matière de diversité biologique au niveau mondial et, lorsqu'ils sont disponibles, au niveau régional, le tout complété par des scénarios reposant sur des exemples et études de cas pertinents issus de l'information qui contiennent les quatrièmes rapports nationaux. Les "ingrédients du succès" émaneront d'histoires positives, donnant une attention particulière aux cas où les causes fondamentales de l'appauvrissement de la diversité biologique ont été combattues. Les leçons seront tirées de l'utilisation des indicateurs à l'horizon 2010 dans l'évaluation de l'objectif de 2010.

Section 3. Actions menées à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale en faveur de la diversité biologique (15 pages)

Tendances à l'échelle mondiale et régionale de la mise en oeuvre des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, c'est-à-dire la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, fondées notamment sur une analyse de l'état d'avancement du plan stratégique de la Convention. Les informations émaneront des quatrièmes rapports nationaux et de la série d'ateliers sur les stratégies et plans d'action nationaux. Des conclusions en seront tirées pour un plan stratégique de suivi après 2010.

Section 4. La diversité biologique au service du développement humain (10 pages)

Exécution du programme consacré à la diversité biologique dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et, en règle plus générale, progrès accomplis au titre de l'intégration de la diversité biologique dans l'agenda pour le développement.

Section 5. L'avenir des peuples — L'avenir de la diversité biologique (30 pages)

Mesures prises pour réduire sensiblement le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique sur la base des succès remportés et des évaluations et scénarios disponibles du type 'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire' ainsi que prise en considération des coûts de l'inaction. Examen des méthodes de lutte contre les dangers qui menacent la diversité biologique et contre les agents moteurs de l'appauvrissement de cette diversité. Éléments à prendre en compte dans l'élaboration d'un cadre permettant de fixer des objectifs pour la mise en oeuvre de la Convention au-delà de 2010, compte tenu des informations et des conclusions issues des sections 2 à 4.

/...

Annexe II

BESOINS DE FINANCEMENT POUR LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (LES POSTES POUR LESQUELS UN FINANCEMENT A ÉTÉ OBTENU SONT OMBRAGÉS)

Objet de dépense	Poste	2007	2008	2009	2010	Coût total
Base scientifique des tendances de la diversité biologique	Élaboration, exécution et communication des indicateurs pour 2010 <u>2/</u>	\$1 385 500	\$558 500	\$1 320 000	\$375 000	\$3 639 000
Personnel	Fonctionnaires du Secrétariat de la CDB travaillant à la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (1 G-7, 2 P-3, 1 P-4, 1 P-5) <u>3/</u>	\$100 000	\$150 000	\$250 000	\$250 000	\$750 000
	Charge de programme (G-7) (25% de son temps en 2007 et 2008, 75% en 2009 et 2010) <u>4/</u>	\$11 250	\$11 250	\$33 750	\$33 750	\$90 000
Processus consultatif et participation régionale	Réunions du groupe consultatif (15 participants) <u>4/</u>		\$35 000			\$35 000
	Réunion du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (15 participants) <u>4/</u>		\$35 000			\$35 000
Préparation du premier projet de la troisième	2 réunions de contribuants clés (10 participants)		\$25 000	\$25 000		\$50 000

2/ Financé sur un projet du FEM consacré au Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique à l'horizon 2010 (à l'exclusion des contributions de contrepartie)

3/ Financé sur des ressources disponibles dans le budget 2007-2008 et sur des ressources dont l'inscription est prévue au budget 2009-2010.

4/ Dépenses pour 2007-2008 financées par l'Allemagne

Objet de dépense	Poste	2007	2008	2009	2010	Coût total
édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (fin 2008 pour la SBSTTA-14) et du deuxième projet (2009)	Contribuants clés (Salaire d'un rédacteur scientifique et honoraires pour un certain nombre de contribuants des partenaires qui versent une contribution) <u>4/</u>		\$50 000	\$50 000		\$100 000
	Préparation du projet de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique pour la SBSTTA-14 <u>5/</u>		\$8 000	\$12 000		\$20 000
Production de la monographie de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de produits auxiliaires dans les langues de l'ONU	Adaptateur/éditeur et correction d'épreuves pour chacune des cinq autres versions linguistiques de l'ONU (US\$ 40 000 par langue)			\$200 000		\$200 000
	Typographie (tous les produits, toutes les langues)				\$45 000	\$45 000
	Graphiques			\$60 000		\$60 000
	Impression du principal volume et du résumé à l'intention des décideurs (SDM) : 10 000 exemplaires en anglais				\$125 000	\$125 000
	Impression du principal volume et du résumé à l'intention des décideurs : 5 000 exemplaires en espagnol et français; 2 500 exemplaires en arabe, russe et chinois				\$225 000	\$225 000
	Impression des produits auxiliaires dans toutes les langues				\$100 000	\$100 000

Objet de dépense	Poste	2007	2008	2009	2010	Coût total
Communication/ diffusion de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de produits et informations connexes	Rédaction, traduction et production dans toutes les langues d'une pochette pour les éducateurs				\$100 000	\$100 000
	Publipostage et distribution				\$50 000	\$50 000
	CD-ROM				\$45 000	\$45 000
	Publication d'une vidéo actualités (dans toutes les langues et reproduction de DVD)				\$40 000	\$40 000
	Abonnement à des services de presse			\$5 000	\$5 000	\$10 000
	Commandes d'articles			\$5 000	\$5 000	\$10 000
	Principal lancement				\$25 000	\$25 000
	Cinq lancements régionaux				\$25 000	\$25 000
	Activité à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010				\$15 000	\$15 000
	Activité à la CdP- 10				\$15 000	\$15 000
	Kiosque et exposition				\$20 000	\$20 000
	Frais de voyages pour assister à dix grandes conférences en 2010				\$100 000	\$100 000
Total partiel 6/		\$11 250	\$156 250	\$378 750	\$973 750	\$1 520 000

6/ Le total partiel traduit les besoins annuels en ressources et le total de ces besoins pour les postes non ombragés dans la colonne 2.